



## Y'at-il de la discrimination

Par **leconte**, le **04/11/2008** à **11:39**

bonjour,

Je suis secrétaire dans une association depuis près de 3ans et toutes les demandes que j'ai fait auprès de mon supérieur (qui n'est pas le président) m'ont été refusées sans explications :

1er demande en 2006, augmentation de salaire, prétextant que je faisais des erreurs

2ème demande : mon mercredi pour mes enfants m'a été refusé (3 enfants 18,15,8), prétextant qu'il faut quelqu'un de présent pour le standard, n'essayant de trouver aucun n'arrangement avec les autres collègues

3ème demande : lorsque je lui demande l'autorisation de m'absenter pour une réunion d'école, c'est à peine si il veut dire oui et encore il fait en sorte de me donner du travail avant et exploite chaque minute.

Les autres collègues ont droit à la vie associative alors que moi je n'y ai pas droit car je suis une administratif. Il est vrai que la comptable n'y va pas mais son mari longtemps dans l'association (+ 25ans) a tout pouvoir. J'ai demandé à aller à une journée de rentrée où tout le monde pouvait aller, il m'a dit textuellement "non" sans explication.

J'ai eu un avertissement en juillet 2008 (en AR), une heure avant qu'il parte en vacances (sachez que j'ai eu une prise de bec avec la comptable 3 jours avant) sans explications et de façon persecutant.

je lui ai répondu demandant un entretien, aucune nouvelle (il a bien eu le courrier)

La semaine derrière, j'ai été le voir afin de lui faire une demande , très occupé je lui est dit que l'on pourrait en parler lorsqu'il aura un moment et il m'a dit "on verra".

depuis rien, je lui ai envoyé ma demande de Clf (Congé Individuel de Formation) en AR le lendemain soir ainsi qu'une copie au Président. Il est vrai que je ne suis pas dans les temps dans faire ma demande, mais j'aimerais faire une formation de secrétaire juridique qui démarrera en janvier.

je reste dans l'attente de sa réponse

J'aimerais avoir votre avis concernant toutes mes remarques ? Pour moi, c'est une évidence qu'il y a de l'harcèlement moral et de la discrimination (nom à consonance étrangère) mais comment le prouvez-vous ? Mon chef m'empêche d'évoluer mais être à sa disposition la fermer et faire mon travail. Cette formation serait pour moi une possibilité d'évoluer.

MERCI DE ME REPENDRE[s]/[s]